

# Mastère Spécialisé Gestionnaire en santé, sécurité, environnement et risques industriels



## Un diplôme d'excellence

Le Mastère Spécialisé (MS) « gestionnaire en santé, sécurité, environnement et risques industriels » est un diplôme de niveau Bac+6 délivré par Mines Paris. Il est accrédité par la Conférence des Grandes Écoles et référencé par le Répertoire National des Certifications Professionnelles. Le MS « gestionnaire en santé, sécurité, environnement et risques industriels » est le Mastère Spécialisé du [Centre de recherche sur les Risques et les Crises](#) (CRC) de Mines Paris, situé à Sophia Antipolis (Alpes Maritimes).

## Théorie et pratique de la sécurité

Le MS « gestionnaire en santé, sécurité, environnement et risques industriels » vise à former des experts spécialisés dans la prévention des risques et la gestion des crises. La formation commence au mois d'octobre et se termine au mois de septembre. Elle peut se dérouler à temps plein sur financement personnel, ou s'organiser en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise partenaire.

Durant leur année de formation, les étudiants sont amenés à développer des compétences fortes pour répondre aux besoins des entreprises en matière de sécurité industrielle, en reliant en permanence « théorie et pratique », devise de Mines Paris.

## Formation académique

La partie académique comprend 495 heures de cours et d'activités. Elle se compose du Passeport MS, d'un module introductif, de quatre modules d'activités et de l'Acte d'Entreprendre en Sécurité (AES).

<b>Passeport MS</b>	Développer des compétences transversales en lien avec la communication et l'argumentation.
<b>Module introductif</b>	Comprendre l'évolution de la société industrielle et de la perception des risques qu'elle engendre depuis le XIXe siècle.
<b>Module 1</b>	Prévenir les risques industriels en développant une pensée critique sur l'acquisition des données de la sécurité et leur mise en œuvre sous la forme de méthodologies et de modèles.
<b>Module 2</b>	Prévenir les risques humains et organisationnels en développant une pensée critique sur l'utilisation des concepts, des méthodes et des outils d'analyse.
<b>Module 3</b>	Gérer les crises liées aux accidents en développant une pensée critique sur les logiques à l'œuvre dans les situations anormales, incertaines et extrêmes.
<b>Module 4</b>	Conduire une enquête d'accident en développant une pensée critique sur les fondements théorique et les pratiques opérationnelles du dispositif déployé.
<b>AES</b>	Réaliser un projet innovant en autonomie présenté en juin à un jury d'industriels.

## Formation en entreprise

- Les étudiants en contrat de professionnalisation alternent une période académique de trois semaines et une période de trois semaines dans leur entreprise partenaire.
- Les étudiants à plein-temps travaillent une « *Majeure* » choisie parmi les quatre modules d'activités du programme. Ils complètent leur formation académique par un stage en entreprise d'une durée de quatre à six mois.
- En entreprise, alternants et plein-temps réalisent des missions de sécurité à haute valeur ajoutée.

**Coût de la formation :** 17 300 € (pris en charge par l'entreprise ou l'étudiant).

## Pour candidater

- Être inscrit en dernière année de Master ou d'École d'ingénieurs, ou être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5.
- Envoyer, à compter du 1<sup>er</sup> février 2022, un dossier composé d'un CV, d'une copie du dernier diplôme, des deux derniers relevés de notes, d'une lettre de motivation, de deux lettres de recommandation (encadrant académique et tuteur en entreprise).



[Lien pour candidater au MS](#)